

ATTESTATION DE SERVICES

Cette attestation doit impérativement être établie, signée par le/la chef.fe du service dont vous relevez et nous parvenir au plus tard au jour de l'admission au concours (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

*Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (Service Scolarité)
80, rue Rébeval - 75019 Paris*

IMPORTANT : si des services effectués antérieurement dans d'autres administrations doivent être pris en compte dans le calcul de votre ancienneté, joindre un état des services détaillé établi par ces administrations.

NOM : Prénom : N° SOI :
(pour les personnels des administrations parisiennes)

Intitulé et année du concours : EIVP interne - concours 2021

I - ETAT DES SERVICES ACCOMPLIS

EN QUALITE D'AGENT.E PUBLIC-QUE NON TITULAIRE				
<i>fournir un état détaillé mentionnant le nombre d'heures mensuelles effectuées</i>				
ADMINISTRATION OU SERVICE	GRADE (en toutes lettres)	QUALITE	PERIODE (du - au)	Nbre d'heures par mois

EN QUALITE DE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE OU TITULAIRE			
ADMINISTRATION OU SERVICE	GRADE (en toutes lettres)	QUALITE	PERIODE (du - au)

INTERRUPTIONS D'ACTIVITE (le cas échéant)			
NATURE ⁽¹⁾	PERIODE (du - au)	NATURE ⁽¹⁾	PERIODE (du - au)

⁽¹⁾ Congé de longue maladie, congé parental, congé de longue durée, disponibilité ou autre (précisez).

II - SITUATION AU PLUS TARD AU JOUR DE L'ADMISSION DU CONCOURS

<p>Quelle sera la situation administrative de l'intéressé.e au jour des épreuves écrites, à savoir à partir du 17 mai 2021 (activité, disponibilité, congé parental...)?</p> <p>.....</p> <p>Adresse administrative actuelle (complète et précise) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--

Je, soussigné.e (qualité :),
atteste l'exactitude du présent état de service,

Fait à, le

Signature et cachet du/de la chef.fe de service :